CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE D'ANCTOVILLE SUR BOSCQ

Séance du 14 juin 2017

Date de la convocation: 07 juin 2017

Ordre du jour : 1- AVIS SUR LE RENOUVELLEMENT DES TICKETS SPORT ET CULTURE A

COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

2- OUESTIONS DIVERSES

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juin à dix-huit heures trente minutes, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'ANCTOVILLE SUR BOSCQ, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Mme BUNEL Nadine, Maire - Présidente.

Présents: Mme BUNEL Nadine, Maire-Président, M. LEMOINE François, Mmes DEROUET Dominique, LEPLUMEY Patricia, FABRE Anne, PAPILLIE Nicole, DESCHAMPS Madeleine.

Absentes excusées : - Mmes DESHOGUES Elodie, Thomas Bernadette.

Mme DESCHAMPS Madeleine a été nommée secrétaire de séance.

1-2017/6—RENOUVELLEMENT DES TICKETS SPORT ET CULTURE A COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2017 – 2018

Madame la Présidente, rappelle aux membres du CCAS que lors de leur séance du 18 mai 2016, ils avaient décidés d'instaurer, sous forme de subvention, des tickets sport et culture pour les enfants de 3 ans et plus de la commune fréquentant les écoles maternelles et primaires, afin de favoriser l'accès à une activité sportive ou culturelle. « Pour rappel, le conseil départemental aide les élèves des collèges avec le dispositif « spot 50 » et le conseil régional les élèves des lycées avec la carte Tatoo ».

Cette participation financière de la commune était de 15 euros par enfant pour une activité par année scolaire, et était versée sous forme de subvention. Cette subvention était versée à l'association, le club, après réception par la commune du ticket sport et culture dûment rempli.

Madame la Présidente demande aux membres du CCAS s'ils sont s'ils sont d'accord pour renouveler les tickets sport et culture à compter de l'année scolaire 2017 - 2018 et les années suivantes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Centre Communal d'Action Sociale décident :

• de renouveler les tickets sport et culture à compter de l'année scolaire 2017-2018, aux mêmes conditions que pour l'année précédente.

2- QUESTIONS DIVERSES:

L'idée d'un barbecue entre les habitants, pour courant mai ou juin 2018, a été évoquée lors de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 50 minutes.

à Anctoville sur Boscq, le 19 juin 2017 Le Maire, la Présidente,

Nadine BUNEL.